



Table des matières

Introduction	2
Quelques définitions	3
Une grille de lecture de quelques référentiels	5
Grilles et outils de référence sur les savoirs de base	6
Cadre de référence pédagogique de Lire Et Ecrire – Comprendre, réfléchir et agir le monde	6
Cadre de référence des compétences clés - Le Forem	8
Cadre européen commun de référence pour les langues - Conseil de l'Europe	9
Cadre national de référence Lutter ensemble contre l'illettrisme -Agence nationale de lutte co l'illettrisme (ANLCI)	
Grille générique des savoirs de base en situation professionnelle - Interfédé	14
Référentiels de compétences en formation de base - Collectif genevois pour la formation de b	
des adultes	16
Référentiel des formations de base - CAIPS	18
Référentiel des Savoirs de base - Ministère de l'Emploi et de La Solidarité/CQFD-2000	19
Socles de compétences pour l'enseignement - Fédération Wallonie – Bruxelles Enseignement recherche scientifique	
Bibliographie	24



Introduction

Le français (oral, la lecture, l'écriture), les mathématiques, le rapport au temps et à l'espace, le raisonnement logique...sont des outils pour comprendre le monde, s'exprimer et y trouver sa place. Ils constituent ce que l'on appelle généralement les savoirs de base.

Il existe une multiplicité de référentiels¹ portant sur les savoirs de base. Tout en partageant plus ou moins la même définition, ils ne sont pas tous identiques. Leur conception, leur cadre de référence, leurs objectifs, les publics visés, leurs contenus (à visée informative, formative, évaluative) les différencient.

Compte tenu de l'abondance des ressources existantes, plutôt que de réaliser son «propre» référentiel, la Commission pédagogique de l'Interfédé s'est donc proposée de rédiger une grille de lecture de quelques outils existants. Une grille générique² des savoirs de base en situation professionnelle a également été élaborée dans le cadre du groupe de travail référentiel Commis de cuisine. Cette dernière est transférable à d'autres métiers.

Dans notre secteur, les savoirs de base sont des outils pour être reconnu, exister, comprendre, se situer, se donner un langage commun, chercher du sens, développer un esprit critique, agir... Ils sont inclus dans les démarches pédagogiques centrées sur les adultes. Ils n'ont pas une vocation exclusivement orientée vers l'insertion dans le marché du travail. Au contraire, ils intègrent les connaissances et attitudes nécessaire pour pouvoir travailler ses identités, établir les liens et se situer dans son monde historique, géographique, économique, culturel, politique et social.³

Leur apprentissage se fonde sur le développement des « attitudes de base » indispensables à tout apprentissage « la confiance en soi, l'imagination créatrice, l'envie de communiquer, l'ouverture sur l'environnement, l'esprit critique, la curiosité, l'envie de chercher. »⁴

Nous avons répertorié neuf⁵ référentiels qui pourraient constituer des ressources en vue d'identifier les savoirs de base. Ces neuf référentiels sont des productions issues ou non de notre secteur. Elles ont été retenues parce qu'elles nous semblaient pouvoir être utilisées par les équipes pédagogiques qui sont concernées par la question des savoirs de base⁶. Chaque source est présentée sous la forme d'une fiche descriptive synthétique. A chacun d'y trouver une source ou non d'inspiration

³ Les savoirs de base nécessaires aujourd'hui aux citoyens européens, Catherine Stercq, novembre 2005.

¹ Voir à ce sujet le « Guide des référentiels et des outils d'évaluation des compétences langagières, des compétences de base et des compétences clés », Anne Vicher 2004, http://www.illettrisme.org/ressources-documentaires/documents-telechargeables/func-startdown/375/

² www.interfede.be

⁴ A.Giordan « Relier les connaissances. Le défi du XXI ^{ième} siècle », sous la direction d'Edgard Morin, Seuil, 1999.

⁵ Le référentiel des formations de base de la fédération CAIPS; Les Socles des compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles; Le référentiel des compétences de base du Forem; La grille générique des savoirs de base du groupe de travail Commis de cuisine de l'Interfédé, Le cadre de référence pour l'alpha de Lire et Ecrire, Le référentiel des savoirs de base de Colette Dartois CQFD France; Le Cadre national de référence de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) France; Le référentiel des compétences en formation de base du Collectif genevois pour la formation de base des adultes Suisse; Le cadre européen commun pour les langues du Conseil de l'Europe.

⁶ Cf. Note de bas de page nr 1.



Quelques définitions

Compétences clefs, compétences de base, savoirs de base, savoirs fondamentaux, socle de compétences sont les termes les plus souvent utilisés dans les référentiels. Certains concepts recouvrent des compétences communes mais ne signifient pour autant toujours la même chose. Par contre, d'autres sont très proches de par leur définition. Ces définitions peuvent aussi faire l'objet de discussions. Nous avons donc tenté de définir les concepts les plus utilisés.

Le tableau suivant reprend les termes le plus souvent utilisés et en propose une définition⁷.

	Compétences clefs	Compétences de base	Socle de compétences	Savoirs de base
Source	Les «compétences clés pour	Référentiels et outils d'évaluation	Les Socles de compétences pour	Référentiels des savoirs de base,
	l'apprentissage tout au long de la	des compétences de base, Anne	l'enseignement. Fédération	réalisé à la demande des Ministères
	vie, cadre européen de référence »,	Vicher ANLCI, 2004, page 30.	Wallonie –Bruxelles	de l'Emploi et de la Solidarité, de
	Parlement européen 2006.		Enseignement et recherche	l'Education nationale et de la Justice
			scientifique.	(France), Colette Dartois CQFD,
				2000.
Description	Les compétences clés sont celles	Les compétences de base sont	Selon le Décret Mission ⁸ , une	Huit domaines sont généralement
	nécessaires à tout individu pour	constituées par un noyau central :	compétence est l'aptitude à	évoqués lorsque l'on évoque les
	l'épanouissement et le	- la compétence linguistique :	mettre en œuvre un ensemble	savoirs de base :
	développement personnel, la	parler, comprendre, lire et écrire ;	organisé de savoirs, savoir-faire,	- écrire ;
	citoyenneté active, l'intégration	- la compétence	attitudes permettant	- lire ;
	sociale et l'emploi.	mathématique (ou numérique) :	d'accomplir un certain nombre	- parler ;
	Elles sont définies en huit domaines	compter, calculer ;	de tâches.	- écouter ;
	de compétences :	- la compétence cognitive :	Les compétences globales à	- calculer, opérer sur quantités et
	- communication dans la langue	raisonnement logique, repérage	atteindre par un individu	grandeurs;
	maternelle ;	dans l'espace et le temps.	s'étendent sur deux cycles :	- raisonner ;
	- communication dans une langue		- 1er cycle : les 6 années de	- appréhender le temps ;
	étrangère ;	D'autres compétences peuvent	l'enseignement primaire et le	- appréhender l'espace.

[.]

⁷ Cf. dossier en ligne « Compétences de base » Tableau récapitulatif des termes employés GREF de Bretagne, juin 2014 http://www.gref-bretagne.com/Groups/publication gref/publications 2013/competences de base/guide comp base.pdf

⁸ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre (1997).



terminales.

- culture mathématiques et compétences de base en sciences et technologies ;
- culture numérique ;
- apprendre à apprendre ;
- compétences sociales et civiques ;
- esprit d'initiative et d'entreprise;
- sensibilité et expression culturelles.

Les compétences clefs sont présentes dans les référentiels du champ socioprofessionnel. Elles sont en relation avec des compétences de base décrites dans les référentiels du champ éducatif :

- savoirs associés de type linguistiques, mathématiques, droits individuels et sociaux, hygiène, santé, vie sociale et professionnelle;
- savoir-être : confiance en soi, maîtrise de soi...

s'y adjoindre. Ce sont les capacités à mettre en œuvre pour faire face aux contraintes et exigences du monde du travail :

- communiquer efficacement à l'oral et l'écrit ;
- interagir dans des groupes socialement ou culturellement hétérogènes (compétence langagière plus large que la compétence linguistique);
- utiliser les outils informatiques, NTCI;
- résoudre les problèmes ;
- prendre des initiatives et décisions ;
- coopérer avec autrui (écoute, communication, travail en réseau, en groupe);
- conduire un projet;
- apprendre de façon autonome. Ces compétences ont la particularité d'être transférables à d'autres situations qui sont différentes de celles où elles ont été apprises mais qui possèdent des caractéristiques semblables. Ce sont des compétences

1er degré de l'enseignement secondaire ;

- 2e cycle : les 2e et 3e degrés de l'enseignement secondaire.

Selon le cas, leur dénomination est différente : pour le 1er cycle, on parlera de socles de Compétences. Pour le 2e cycle, elles seront nommées compétences Pour le CEF⁹, les savoirs de base ne concernent que parler, écrire, lire et calculer. Le CEF utilise également l'appellation savoirs fondamentaux pour nommer les savoirs de base.

http://www.cef.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/sites/cef/upload/cef_super_editor/cef_editor/Avis/CEF_Avis_095.pdf&hash=b8658073669c5ec40410c452a880753be489c5a9

⁹ Avis nr 95 du CEF « L'appropriation des savoirs fondamentaux »



		transversales.	
Application	Cette approche est celle du Cadre de	Cette approche est aussi du	Utilisé dans la Grille générique des
	références des compétences clés du	Cadre de référence de l'ANLCI.	savoirs de base en situation
	Forem.		professionnelle Interfede.

Une grille de lecture de quelques référentiels

En 2004, Anne Vicher¹⁰ a réalisé à la demande de l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (ANLCI - France) un guide¹¹ destiné aux formateurs et aux coordinateurs d'actions de formation visant le développement des compétences de base, le (ré) apprentissage des savoirs fondamentaux (lecture, écriture, calcul, repérage dans l'espace et le temps) dans l'objectif qu'ils puissent connaître, comprendre et choisir les référentiels utiles à leurs pratiques.

Ce guide méthodologique invite les lecteurs à poursuivre le travail en proposant un modèle de grille pour répertorier des outils futurs ou existants. C'est cette démarche que nous avons poursuivie. Ce travail n'est pas exhaustif. Il ne comprend pas une comparaison des outils entre eux. Il ne les situe pas non plus par rapport à un cadre de référence (celui de l'ANCLI ou le Cadre européen par exemple). A chacune et chacun d'y puiser ce qu'il (elle) souhaite utiliser!

Ce répertoire est accompagné d'un modèle de grille vierge. Destinée au lecteur qui connait ou découvre un outil, une grille de référence sur les savoirs de base ne figurant pas dans cette liste, elle peut être envoyée à l'Interfédé qui pourra ainsi en tenir compte lorsque ce document sera actualisé.

_

¹⁰ Doctorante en linguistique, Directrice de Ecrimed, Cabinet d'ingénierie de formation.

¹¹ Le « Guide des référentiels et des outils d'évaluation des compétences langagières, des compétences de base et des compétences clés ». Anne Vicher 2004 http://www.illettrisme.org/ressources-documentaires/documents-telechargeables/func-startdown/375/



Cadre de référence pédagogique de Lire Et Ecrire – Comprendre, réfléchir et agir le monde

Lire Et Ecrire

Domaine	Alphabétisation populaire Pour Lire et Ecrire, l'alphabétisation n'est pas une fin en soi, mais un outil pour atteindre les buts des participants et de l'association. Il s'agit d'apprendre à parler, lire, écrire, calculer pour soutenir la scolarité des enfants, trouver du travail ou maintenir son emploi, accéder à d'autres formations, sortir de chez soi, se débrouiller seul, comprendre le monde dans lequel on vit, y prendre une part active, critique et solidaire,et participer à la transformation des rapports sociaux, économiques, politiques et culturels dans une perspective d'émancipation, de participation des personnes et de changement social vers plus d'égalité. L'enjeu pour Lire et Ecrire est de disposer d'un cadre de référence péd agogique, basé sur les valeurs et la vision de l'alphabétisation définies par sa Charte, qui explicite ses buts et ses choix politiques et pédagogiques, donne des repères communs, anime les discussions en équipe, soutient les processus de formation et la participation des apprenants, améliore l'évaluation, facilite la communication et le travail avec les partenaires, rend visible la réalité de l'alphabétisation et la nature de son travail
Utilisateurs	Travailleurs et bénévoles de Lire et Ecrire. Toute personne intéressée par les questions d'alphabétisation des adultes.
Public visé	L'action de Lire et Ecrire s'adresse à toute personne adulte en situation d'analphabétisme ou d'illettrisme. Soit à toute personne ne sachant pas lire et écrire, ou ne maîtrisant pas, et ce dans aucune langue, les compétences et savoirs de base correspondant au niveau de fin d'étude primaires (CEB).
Descriptif	Une première partie est consacrée à la discussion critique des notions de référentiels et de compétences et à la présentation des référentiels qui nous ont inspirés. Une deuxième partie est consacrée aux questions d'alphabétisation. La troisième partie – le cadre de référence pédagogique de Lire et Ecrire – présente nos : • buts : savoirs et compétences visés (« référentiel de compétences »); • balises pour l'alphabétisation (« référentiel de formation »); • balises pour l'évaluation (« référentiel d'évaluation »). Elle est complétée par un glossaire et une bibliographie ainsi que par un outil pour l'apprenant : « Portfolio des apprentissages » et un outil de positionnement : « le positionnement linguistique pour l'accueil et l'orientation en alphabétisation » (Lire et Ecrire – 2015.)



Approche	L'alphabétisation populaire, associe, dans une même dynamique réflexive, un processus d'autorisation qui vise l'acquisition de la PUISSANCE D'AGIR et un processus d'apprentissage qui vise l'acquisition de SAVOIRS, dont une réelle maitrise des langages fondamentaux. Et ce à partir d'une situation choisie par le groupe. Situation qui sera toujours globale et complexe, même avec des groupes débutants. Situation qui va amener à se questionner, chercher, parler, lire, écrire, calculer, analyser, inventer, agir, coopérer
Structure	Une roue qui articule: - l'accès à la compréhension, la réflexion et l'action o S'AUTORISER o SE SITUER o REFLECHIR o COMPRENDRE LE MONDE o CRÉER et CONSTRUIRE ENSEMBLE o AGIR SOLIDAIREMENT - l'accès aux langages fondamentaux (en français) o ORAL o ECRIT o MATHEMATIQUES o (Numériques, artistiques) - l'accès aux savoirs (historiques, géographiques, économiques, technologiques, scientifiques) et à l'information nécessaires pour réaliser son projet ou répondre à ses questionnements. En ce qui concerne l'accès aux langages fondamentaux, le cadre s'articule autour des compétences (qui impliquent bien entendu de multiples savoirs) liées à la compréhension, la réflexion et l'action: > s'autoriser à parler, lire, écrire, calculer, chercher; > se situer et situer ses pratiques d'expression et de communication orale et écrites et de résolutions de situations mathématiques; > traiter les langages comme un objet de recherche et identifier leurs spécificités - Connaitre et comprendre le monde de l'oral, de l'écrit, des mathématiques, du numérique, de l'artistique; > analyser les situations (de communication, d'expression, de résolution de problème) et réaliser (créer, construire, agir) sa 'production' (orale, écrite, mathématiques) en lien avec les enjeux de la situation. Centré sur la formation et non sur le positionnement, le cadre de référence n'est pas centralement structuré en « niveaux ». Ces compétences sont toutes travaillées dès le départ.
Accessibilité	En cours de travail et de tests auprès d'apprenants et de formateurs. Accessible à tous à partir de septembre 2016.
Source	? en cours de test auprès de formateurs et d'apprenants

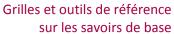


Cadre de référence des compétences clés

Le Forem

Domaine	Référentiel présentant de manière structurée des compétences de base pour
Domaine	progresser ou s'insérer dans l'emploi.
	progresser ou's inserer dans rempior.
Utilisateurs	Le Forem et partenaires.
Otilisatears	Le l'orem et partenaires.
Public visé	Demandeurs d'emploi.
Descriptif	A partir du référentiel européen « Les compétences clés pour l'éducation et la
	formation tout au long de la vie » qui comporte 8 compétences clés ¹² , deux types de
	compétences ont été identifiées. Les compétences de base objectivables,
	susceptibles d'être testées avant d'entrer dans un processus de recherche d'emploi
	(à l'occasion d'un entretien d'orientation) ou de formation qualifiante (entretien de
	sélection) et les compétences nécessaires pour l'inclusion sociale et l'employabilité
	plus difficilement objectivables.
	La compétence n'est pas directement reliée à un métier, à un secteur, une
	organisation, elle concerne toute situation de travail mais également l'inclusion
	sociale.
	Le référentiel contient des savoirs faire cognitifs (lire, écrire, rédiger, écouter,
	s'exprimer oralement, calculer) et des savoirs faire transversaux professionnels
	(s'intégrer dans une équipe, être proactifs) ou ceux qui soutiennent l'inclusion
	sociale (mettre en œuvre sa sensibilité et son expression culturelle).
	Le document traite de compétences autres que scolaires.
Approche	Par compétences, celles qui sont utiles pour entrer en formation qualifiante, pour
	poursuivre un processus de recherche d'emploi, pour s'inclure dans la sphère
	sociale.
Structure	Les compétences de base objectivables suivantes sont abordées :
	A. Etre capable de communiquer dans la langue de travail.
	B. Etre capable de calculer et de recourir aux sciences et à la technologie.
	C. Etre capable d'utiliser des outils numériques.
	Les compétences nécessaires pour l'inclusion sociale, l'employabilité, la formation
	(plus difficilement objectivables) sont les suivantes :
	D. Etre capable d'interagir, de s'intégrer dans le contexte socio-professionnel.
	E. Etre capable de mettre en œuvre sa sensibilité et son expression culturelle.
	F. Evoluer, faire preuve de productivité.
	Chaque compétence est définie et décomposée en Activités-clés :
	A. Etre capable de communiquer dans la langue de travail :
	A1 Lire.
	A2 Sourcisson and an early
	A3 S'exprimer oralement.
	A4 Ecouter.
	A5 Utiliser des documents.

¹²Voir page 3





	Chaque Activité-clé est structurée en trois niveaux d'apprentissage (degré1, 2 et 3) et assortie de connaissances associées, aptitudes associées, attitudes associées et ressources externes.
Accessibilité	Très accessible du point de vue de la compréhension (clarté). Point de départ d'une réflexion sur les compétences clés utiles dans le champ professionnel ou dans la formation. Permet de faire un lien avec les compétences clés telles qu'elles sont formulées par le Conseil européen. Permet d'amorcer une réflexion sur les compétences transversales favorisant l'autonomie professionnelle et/ou sociale. Compétences clairement identifiées. Approche par degré pour situer les apprenants.
Source	Le Forem



Cadre européen commun de référence pour les langues

Conseil de l'Europe

Domaine	Compétences langagières. Langues étrangères. Référentiel de description des compétences.
	·
	Le Cadre européen commun de référence pour les langues - Apprendre, Enseigner,
	Évaluer (CECRL) est un document publié par le Conseil de l'Europe en 2001, qui
	définit des niveaux de maîtrise d'une langue étrangère en fonction de savoir-faire
	dans différents domaines de compétence. Pour cela, le cadre identifie des actes de
	communication notés comme utiles, définis par des « descripteurs », et les organise
	en échelles thématiques à 6 niveaux. Le CECRL permet de situer les compétences
	langagières d'un apprenant.
Litilianta	
Utilisateurs	Formateurs, apprenants, enseignants, institutions en charge de la construction de
	référentiels de langue en formation initiale ou continue.
Public visé	Toute personne désireuse d'apprendre une langue quelles que soient ses
l	compétences et connaissances de la langue étudiée. Le contenu du CECRL
	présuppose une maîtrise des savoirs de base.
Descriptif	Le Cadre comprend :
·	- un système pour situer les compétences lors de l'apprentissage ou de l'utilisation
	d'une langue ;
	- la définition des compétences de communication attendues, de manière globale
	ou par le biais de descripteurs, à chacun des 6 niveaux organisés par paires —
	A1, A2 pour débutants ; B1, B2 pour intermédiaires ou indépendant ; C1, C2 pour
	les utilisateurs avancés.
	Voici les 6 niveaux organisés par paires :
	- niveau A : utilisateur élémentaire
	A1 : introductif ou découverte
	A2 : intermédiaire ou de survie
	- niveau B : utilisateur indépendant
	B1 : niveau seuil
	B2 : avancé ou indépendant
	- niveau C : utilisateur expérimenté
	C1 : autonome
	C2 : maîtrise
	Trois compétences langagières y sont référencées :
	- comprendre
	• Ecouter
	• Lire
	- parler
	Prendre part à une conversation
	S'exprimer oralement en continu
	- écrire
	Le CRCL est donc pour les pays européens une base de données commune pour
1	élaborer des référentiels spécifiques langue par langue.



Approche	Le CECRL se réfère à l'approche actionnelle : l'apprenant est un acteur social ayant à accomplir une tâche dans un contexte donné. « Tout acte de parole s'inscrit dans le contexte d'une situation donnée, dans le cadre de l'un des domaines (sphères d'activité ou centres d'intérêt) de la vie sociale ». Les activités langagières s'inscrivent dans un contexte donné qui seul leur donnent une signification et du sens. Les acteurs de formation sont donc invités à fonder leurs actions sur les besoins, motivations, caractéristiques et ressources des apprenants. La perspective actionnelle se structure autour du concept de tâche. La tâche est un « à-faire », une action de la vie de tous les jours que l'on réalise avec ou sans recours à des moyens langagiers (cuisiner un plat, monter un meuble, faire une réclamation).
Structure	Le CECRL est un ouvrage en un volume divisé en neuf chapitres : - chapitre 1 : la présentation du CECF dans son contexte politique et éducatif ; - chapitre 2 : l'approche retenue ; - chapitre 3 : les niveaux communs de référence ; - chapitre 4 : les catégories nécessaires à la description de l'utilisation de la langue par l'apprenant-utilisateur ; - chapitre 5 : les compétences de l'utilisateur-apprenant : compétences générales et compétences langagières ; - chapitre 6 : les opérations d'apprentissage et les options méthodologiques pour l'enseignement et l'apprentissage des langues ; - chapitre 7 : les tâches et leurs rôles dans l'enseignement des langues ; - chapitre 8 : conception de curriculum, mise en place d'échelles et de niveaux ; - chapitre 9 : les diverses finalités de l'évaluation et les types d'évaluation.
Accessibilité	Le CECRL est un référentiel linguistique uniquement. Il ne concerne pas que l'apprentissage du français mais aussi celui des langues étrangères. Il ne comporte pas la description de toutes les compétences de base : calcul, raisonnement logique. Certaines parties du référentiel sont conçues dans un but d'auto-apprentissage et d'auto-évaluation et peuvent être utilisées par un apprenant non-francophone même à tout niveau à condition qu'il existe une version du CECRL dans sa langue d'origine ou dans une langue qu'il maîtrise. Certains chapitres sont à la portée de tout formateur spécialisé dans l'apprentissage d'une langue, d'autres exigent un minimum de connaissances pour s'approprier leurs contenus.
Source	http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework_FR.pdf Fiche détaillée dans Guide des référentiels et des outils d'évaluation des compétences langagières, des compétences de base, et des compétences clés, Ecrimed, Anne Vicher, 2004 page 72.



Cadre national de référence Lutter ensemble contre l'illettrisme

Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI)

Domaine	Référentiel de description des compétences de base.
Utilisateurs	Opérateurs de formation et leurs équipes, partenaires, pouvoirs publics.
Public visé	Personnes en difficulté de lecture et d'écriture.
Descriptif	Description et définition de ce que sont les compétences de base et notamment de celles qui se trouvent à «la base de la base», celles qui constituent le socle fonctionnel indispensable à la vie courante (circuler, faire des courses, se soigner, utiliser un appareil, lire une petite annonce, régler une facture, prendre le train).Le texte définit quatre degrés permettant de graduer l'avancée vers l'appropriation des compétences de base.
Approche	Le choix d'utiliser le terme « compétences de base » plutôt que « savoirs de base » rencontre l'objectif d'inscrire les démarches d'apprentissage dans une perspective concrète. Il s'agit de soutenir la capacité à agir dans les situations de vie quotidienne en utilisant les compétences de base. L'acquisition de savoirs trouve en effet un sens si elle débouche sur une appropriation et un soutien des situations de vie (savoir agir en situation).
Structure	L'acquisition d'un socle fonctionnel est une première étape et un levier d'évolution pour aller plus loin. Le socle fonctionnel est composé des compétences du degré 1 et 2. La maîtrise de ces deux compétences permet de réaliser de manière plus autonome les activités courantes de la vie quotidienne. L'objectif final consiste cependant en l'acquisition pleine et entière des compétences de base des degrés 3 et 4, celles de l'accès à l'autonomie dans la société de la connaissance.
	Les quatre degrés d'appropriation sont les suivants :
	 degré 1 : repères structurants Compétences permettant, de se repérer dans l'univers de l'écrit (identification des signes et des mots), dans l'univers des nombres (base de la numération), dans l'espace et dans le temps, de participer à des échanges oraux avec des questions réponses simples
	 degré 2 : compétences fonctionnelles pour la vie courante Compétences permettant, dans un environnement familier, de lire et d'écrire des phrases simples, de trouver des informations dans des documents courants, de donner et de prendre des informations orales lors d'un entretien, de résoudre des problèmes de la vie quotidienne nécessitant des calculs simples Les personnes concernées s'acheminent vers la mise en place de savoir-faire d'ordre linguistique, cognitif, mathématique, mais ceux-ci sont encore étroitement finalisés sur les situations pratiques de leur vie quotidienne.



	- degré 3 : compétences facilitant l'action dans des situations variées Ces compétences permettent de lire et d'écrire des textes courts, d'argumenter, de résoudre des problèmes plus complexes, d'utiliser plus largement des supports numériques Il s'agit d'aller au-delà du pragmatisme quotidien et de se diriger vers plus de distanciation, de transversalité, d'automatisation, vers une appropriation croissante des codes (règles orthographiques, registres de langue) vers un usage plus systématique d'outils d'appréhension du réel (tableaux, graphiques, schémas).
	 degré 4 : compétences renforçant l'autonomie pour agir dans la société de la connaissance Ce degré regroupe l'ensemble des compétences nécessaires pour être à l'aise dans la société, s'adapter aux évolutions et continuer à se former.
Accessibilité	Texte court qui situe l'enjeu du développement des compétences de base, met en évidence la nécessité d'identifier un socle fonctionnel et présente les quatre degrés d'appropriation des compétences de base. Langage accessible à tous. Permet d'établir des correspondances avec des logiciels existants.
Source	Cadre national de référence « Lutter ensemble contre l'illettrisme », pages 12, 13,14 et pages 29 à 32. http://www.anlci.gouv.fr/Mediatheque/Cadre-national-de-reference-sept-2003 Fiche détaillée dans le Guide des référentiels et des outils d'évaluation des compétences langagières, des compétences de base, et des compétences clés, Ecrimed, Anne Vicher, 2004 page 40.



Grille générique des savoirs de base en situation professionnelle

Interfédé

Domaine	Lors de la production de référentiels métiers ¹³ dans notre secteur, les participants aux différents groupes de travail ont soulevé à plusieurs reprises la nécessité d'identifier les savoirs de base (en français (parler, lire et écrire) et en mathématiques) utiles à l'exercice d'un métier. Pour répondre à cette demande, l'Interfédé a choisi de réaliser un travail d'identification des savoirs de base à partir du référentiel commis de cuisine produit par notre secteur. L'objectif final est de produire un outil utilisable pour toute formation métier.
Utilisateurs	Equipes pédagogiques du secteur CISP et leurs partenaires.
Public visé	Demandeurs d'emploi en formation dans les CISP ou chez d'autres opérateurs.
Descriptif	Il s'agit d'un cadre d'analyse qui propose une classification des contenus de 6 domaines d'apprentissage (oral, lecture, écriture, calcul, se repérer dans le temps, se repérer dans l'espace) relevant des savoirs de base organisés en 3 degrés d'autonomie. La Grille générique des savoirs de base en situation professionnelle sert à identifier les savoirs de base mobilisés dans un métier donné: - mettre en lien les compétences de base et les compétences métier à partir du référentiel; - construire des contenus de formation spécifiques aux savoirs de base en lien avec le métier donné. Les formations sur les savoirs de base pourront ainsi être contextualisées en fonction du métier donné; - identifier les difficultés de maîtrise des savoirs de base pour un stagiaire dans le cadre d'une formation professionnalisante. Des objectifs de formation personnalisés pourront ainsi être identifiés pour chaque stagiaire sur base par exemple d'un test de positionnement préalable ¹⁴ ; - travailler l'approche par compétences (math et français) dès l'entrée en formation et ce de manière précise et concrète en décloisonnant notamment le travail des formateurs.
Approche	La grille est construite à partir de plusieurs outils : - le «Test de positionnement en français pour l'alphabétisation» de Lire et Ecrire ¹⁵ Bruxelles remplacé depuis novembre 2015 par «Le positionnement linguistique pour l'accueil et l'orientation en alpha» ¹⁶ ; - le « Référentiel des compétences clés en situation professionnelle de l'ANCLI » qui fait l'inventaire des savoirs mobilisés dans une situation de travail; ¹⁷

Outil produit par le secteur des CISP en lien avec les référentiels métiers

¹³ L'interfede a en effet produit des référentiels de formation et ce depuis juin 2012. Les référentiels produits sont disponibles sur le site http://www.interfede.be/siteprovisoire/?page_id=61. La grille des savoirs de base en situation professionnelle y est répertoriée.

¹⁴ A noter que le niveau d'autonomie dans le métier sera identifié par la compétence métier et non par la compétence savoir de base.

15 http://www.lire-et-ecrire.be/IMG/pdf/referentiel_06ce.pdf

 $[\]frac{16}{\text{http://www.lire-et-ecrire.be/Le-positionnement-linguistique-pour-l-accueil-et-l-orientation-en}} \, \underline{\text{alpha}} \,$



	Sui les suvoirs de base
	 le «Référentiel des compétences de base du Forem» (repris dans ce document); le «Référentiel des compétences en formation de base» du Collectif genevois pour la formation de base des adultes. Ce référentiel vise à définir un «parcours type» permettant d'acquérir «les compétences de base nécessaires à toute personne pour s'insérer durablement dans la société au niveau culturel, économique, politique et social».
Structure	La grille se structure: - en six savoirs mobilisés: oral (parler), lire, écrire, calculer, se repérer dans l'espace et se repérer dans le temps; - en trois degrés de maîtrise qui impliquent une progression • Degré 1 - Les repères structurants: ce niveau correspond à des tâches simples dans leur définition et souvent répétitives dans une activité. • Degré 2 - Les compétences fonctionnelles pour la vie courante: ce niveau constitue une progression dans laquelle, dans un environnement familier, une personne s'achemine vers la mise en place de savoir-faire sur des situations pratiques, à travers la maîtrise de situations plus complexes. • Degré 3 - Les compétences facilitant l'action dans des situations variées: on peut, à ce niveau, confier à une personne la responsabilité d'une tâche globale en fonction d'un objectif assigné dans des situations nouvelles et variées. Pour chaque domaine déterminé, il s'agira de repérer dans le référentiel de compétences au sein des savoirs et savoir-faire décrit quel type de contenu relèvera de quel domaine de savoirs de base et à quel niveau de degré d'autonomie il se situe dans le métier. Il faut ensuite compléter les domaines avec l'intitulé du savoir ou savoir-faire en y ajoutant la référence de l'Activité-clé et de la compétence à laquelle se rapporte les savoirs et savoir-faire visés. La grille est disponible sous deux formes: - la grille complète présentant l'ensemble des savoirs de base et les trois degrés de maîtrise identifiés pour le métier commis de cuisine de l'Interfede; - la grille générique à compléter ¹⁹ pour croiser la grille générique vierge avec le référentiel métier en remplissant les cases vides (par ex.: l'oral).
Accessibilité	L'outil a été testé dans quelques centres ayant travaillé sur le référentiel Commis de cuisine. L'outil a été testé sur d'autres métiers (soudure, vente, parcs et jardins) et chez Lire et Ecrire Centre Mons Borinage. L'outil propose une méthodologie concrète ainsi que des possibilités d'utilisation.
Source	Il est disponible sur site de l'Interfédé : www.interfede.be

Outil produit par le secteur des CISP en lien avec les référentiels métiers

 $^{^{17}\} http://www.anlci.gouv.fr/Media the que/Entre prises/Entre prise/Referentiel-des-competences-cles-en-situation-professionnelle-RCCSP$

http://www.modulesdebase.ch/referentiels-de-competences/. Il comporte cinq domaines (communiquer, lire, écrire, utiliser les technologies de l'information et de la communication, calculer, appréhender l'espace). Voir page x de ce document.

¹⁹ Cette dernière n'est pas reprise dans le Cahier de l'Interfédé. Elle est téléchargeable sur le site de l'Interfédé.



Référentiels de compétences en formation de base

Collectif genevois pour la formation de base des adultes

Domaine	Référentiel de compétences en formation de base ²⁰ .
Utilisateurs	Formateurs/trices et des professionnel-el-s actifs/ves dans la formation de base. Prestataires de la formation de base (institutions).
Public visé	Dans le cadre du concept de la formation tout au long de la vie (FTLV), toute personne souhaitant renforcer ses compétences de base doit pouvoir trouver une réponse de formation adaptée à ses besoins . Le défi de cet outil est donc de permettre à tout adulte souhaitant se former et/ou d'obtenir une qualification, de développer ses compétences, quel que soit son niveau de départ et son rythme d'apprentissage.
Descriptif	Ce référentiel issu d'une collaboration franco-suisse a été créé avec les objectifs suivants : - faciliter le positionnement , l'accès à la formation continue, la mobilité des apprenant-e-s et la personnalisation des parcours de formation en définissant le niveau à atteindre dans les six domaines de compétences actuellement élaborés; - donner la possibilité d'obtenir une certification ; - mettre à disposition des formateurs/trices et des professionnel-el-s actifs/ves dans la formation de base un outil conceptuel commun pour les six domaines de compétences retenus; - fournir aux prestataires de la formation de base (institutions) un cadre de référence commun dans lequel inscrire ses pratiques, facilitant une meilleure lisibilité de l'offre et une meilleure coordination.
Approche	La nouveauté de ce référentiel de compétences en formation de base est d'essayer d'aller au-delà des besoins ponctuels, de définir une sorte de "parcours type" reconnu à l'échelle de l'agglomération transfrontalière franco-genevoise permettant d'acquérir "les compétences de base nécessaires à toute personne [] pour s'insérer durablement dans la société au niveau culturel, économique, politique et social".

Outil en lien avec des compétences soutenant la poursuite d'un parcours

²⁰ Selon Le Collectif genevois, la formation de base des adultes vise l'acquisition des connaissances et le développement de compétences de base nécessaire à toute personne pour s'insérer durablement dans la société.



Structure	Ce référentiel de compétences a été élaboré pour les domaines de compétences suivants : - communiquer, lire et écrire (CLE) ;
	 calculer et appréhender l'espace (CALE); utiliser les technologies de l'information et de la communication (TIC). Cet outil ne permet pas - à l'heure actuelle - de couvrir l'ensemble des domaines de compétences concernés²¹. Il n'est donc pas exhaustif, trois grands domaines restent à développer : la citoyenneté, l'apprendre à apprendre et les compétences sociales.
	Le référentiel est organisé autour de 3 niveaux de compétences , qui permettent dans les domaines concernés d'atteindre le niveau d'autonomie suivant ²² : - les repères structurants: ce niveau correspond à des tâches simples dans leur définition et souvent répétitives dans une activité;
	 les compétences fonctionnelles pour la vie courante: ce niveau constitue une progression dans laquelle, dans un environnement familier, une personne s'achemine vers la mise en place de savoir-faire sur des situations pratiques, à travers la maîtrise de consignes plus complexes; les compétences facilitant l'action dans des situations variées: on peut, à ce
	niveau, confier à une personne la responsabilité d'une tâche globale en fonction d'un objectif. Le référentiel se présente de manière synoptique. On y trouve une vue d'ensemble
	des domaines et des sous-domaines de compétences. Les niveaux de compétences se déclinent en termes de compétences à maîtriser ou à atteindre dans le cadre d'une progression ou d'une validation (en fond vert dans le synoptique).
	Chaque niveau de compétences est divisé en séquences qui se déclinent en termes d'objectifs et de contenus pédagogiques pensés selon une logique progressive permettant d'acquérir la compétence requise. Ces objectifs et ces contenus sont organisés en séquences (en jaune dans le synoptique), chacune faisant l'objet d'une fiche descriptive, mentionnant le pré requis si nécessaire ainsi qu'une proposition d'évaluation.
Accessibilité	Ce référentiel se veut un cadre conceptuel sur lequel s'appuyer et non une marche à suivre ; il pose des balises en permettant de structurer une progression. Sur cette base, c'est à chaque institution de développer son propre cadre pédagogique, à chaque formateur/trice de s'inspirer librement du référentiel dans sa pratique en faisant preuve de créativité. Très structuré et complet.
Source	www.modulesdebase.ch

Outil en lien avec des compétences soutenant la poursuite d'un parcours

²¹ L'expression et la compréhension orales (écouter, parler); la communication écrite (lire, écrire); le calcul (maîtrise des quatre opérations); le raisonnement logique (classement, sériation, résolution de problèmes...); le repérage dans l'espace (lecture de plan, de cartes, orientation...); le repérage dans le temps (planifier, respecter des horaires, des délais..). Auxquelles s'ajoutent l'informatique (bureautique de base, messagerie...), la connaissance des ressources locales, des us et coutumes du lieu et de son histoire, des droits et devoirs liés à l'exercice de la citoyenneté.

²² Niveaux basés sur le « Référentiels et outils d'évaluation des compétences de base », Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI), Lyon, 2005.



Référentiel des formations de base

CAIPS

Au-delà de l'obligation légale ²³ , les centres de formations CISP sont de plus en plus conscients de l'intérêt de concevoir des référentiels non seulement à l'échelle du secteur, pour favoriser la cohérence des filières, mais aussi au niveau de leur propre centre, pour favoriser la transparence vis-à-vis des stagiaires, clarifier les objectifs et méthodes d'évaluation, mettre en place des filières et passerelles.
Le référentiel réalisé par la fédération CAIPS se base sur une conception de la formation générale de base des adultes qui vise « l'acquisition de connaissances et le développement de compétences de base nécessaires à la mise en projet social et professionnel. Elle tend à renforcer l'autonomie et la confiance de l'adulte en l'aidant à mobiliser ses ressources pour développer ses capacités à faire des choix, à se construire une opinion et à agir pour participer activement à son environnement social, économique, politique et culturel ».
 Pour tous les travailleurs (formateurs, travailleurs sociaux, coordinateurs pédagogiques, direction) des CISP. Pour tous les travailleurs sociaux actifs ou non dans l'insertion socioprofessionnelle.
Public cible comme défini par le décret CISP du 10/07/2013.
La formation générale de base concerne plusieurs types de formations : l'Alphabétisation (Alpha) : pour un public francophone ou non, peu ou pas scolarisé en Belgique ou dans son pays d'origine, le Français Langue Etrangère (FLE) : pour un public non-francophone scolarisé, et la Remise à niveau (RN): pour un public scolarisé ayant les prérequis correspondant aux compétences du CEB.
Le référentiel des formations de base reprend le modèle conçu par l'Interfédé dans le cadre de l'élaboration de référentiels métiers en 2012 afin d'assurer une homogénéité et cohérence pour les utilisateurs du secteur. C'est donc à partir d'un référentiel métier vierge que s'est construit le référentiel « Formations de base ».
Un premier outil : le référentiel de compétences Il identifie 5 Activités-clés de base qui sont comprendre, parler, écrire, calculer et utiliser l'outil informatique et 3 Activités-clés spécifiques pour l'insertion socioprofessionnelle telles que développer son autonomie sociale, participer à la vie collective, développer un projet d'insertion socioprofessionnelle. Ces Activités-clés sont chacune déclinées en compétences, aptitudes en termes de savoir-faire et savoir-faire comportementaux, savoirs. Un niveau de responsabilité et d'autonomie a été défini pour chacune d'elles, niveau volontairement élevé puisqu'il s'agit d'objectifs vers lesquels le stagiaire doit tendre.

 $^{^{23}}$ Décret CISP du 10 juillet 2013 et arrêtés d'exécution du 13 février et 15 mai 2014.



	Un deuxième outil : le référentiel de formation Il identifie 7 unités de formation en lien avec les Activités-clé ; il définit pour chacune des unités de formation : les objectifs de formation, les séquences opérationnelles et les objectifs de chacune des séquences opérationnelles. Un troisième outil : le référentiel d'évaluation Il propose pour chaque unité de formation des épreuves normalisées sur base de critères et d'indicateurs. Chaque épreuve, en plus du tableau des modalités d'évaluation, précise la situation d'évaluation, la tâche à réaliser, les conditions de réalisation, la durée et les contraintes.
Approche	 Pour le référentiel de compétences : approche par compétences, aptitudes, savoirs, niveau de responsabilités et d'autonomie. Pour le référentiel de formation : approche par objectifs de formation, objectifs spécifiques et objectifs pédagogiques. Pour le référentiel d'évaluation : approche par critères, indicateurs et niveaux de réussite. Un seuil de réussite côte l'épreuve.
	A.C. 1 Comprendre (lire, écouter) A.C. 2 Parler A.C. 3 Ecrire A.C. 4 Calculer A.C. 5 Utiliser l'outil informatique ACTIVITES-CLES SPECIFIQUES POUR L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE A.C. 6 Développer son autonomie sociale A.C. 7 Participer à la vie collective A.C. 8 Développer un projet d'insertion socioprofessionnelle LES COMPETENCES TRANSVERSALES Développer ses capacités fonctionnelles. Cette compétence transversale se retrouve
Accessibilité	dans toutes les Activités-clés. Outil pédagogique réalisé par des centres CISP. Aborde les savoirs de base, les activités en soutien aux actions d'insertion et les compétences transversales.
Source	Disponible sur le site www.caips.be

Outil produit par le secteur des CISP et en lien avec des compétences soutenant la poursuite d'un parcours



Référentiel des Savoirs de base

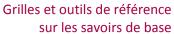
Ministère de l'Emploi et de La Solidarité/CQFD-2000

Domaine	Compétences de base : expression et compréhension orales et écrites, mathématiques, appréhension de l'espace et du temps, raisonnement. Référentiel de formation.
Utilisateurs	Travailleurs chargés de l'orientation et de l'accompagnement des personnes concernées par l'acquisition des savoirs de base, formateurs.
Public visé	Personnes éloignées de l'emploi et la formation en difficultés avec les savoirs de base. Cette difficulté peut s'exprimer à différents degrés.
Descriptif	Le référentiel soutient la mise en place d'actions de formation ayant pour but l'acquisition des savoirs de base. C'est un cadre de référence qui sert à formaliser et à objectiver ce qu'une personne qui maîtrise les savoirs de base doit être capable de faire. L'objectif est aussi de guider le déroulement des formations, de baliser l'acquisition des savoirs considérés (évaluation des acquis de départ, construction des supports, élaboration des contenus de formation, évaluation de la progression des acquis,). Le référentiel est conçu comme une trame permettant de compléter peu à peu le puzzle des savoirs d'adultes en difficulté d'apprentissage.
Approche	Approche constructiviste ²⁴ . «Tout savoir est en même temps un savoir-faire, un ensemble de «savoirs en acte», de savoirs outils ». Dès lors qu'un savoir est acquis, il ne s'oublie pas ²⁵ ». Une importance est accordée au transfert des savoirs acquis.
Structure	L'outil fait partie de la publication intitulée « Former les publics peu qualifiés » de Colette Dartois²6. La publication comporte deux parties : - le guide méthodologique (partie 1) qui inclut une approche théorique, un mode d'emploi et les deux champs du contenu (la communication et l'appréhension du réel); - le référentiel des savoirs de base présentant les huit domaines (partie 2) de savoirs de base : • écouter, comprendre l'oral, • écrire/se faire comprendre, • lire/comprendre l'écrit, • parler/se faire comprendre, • appréhender le temps, • appréhender le temps, • appréhender l'espace, • calculer, opérer sur des quantités et grandeurs, • raisonner.

²⁴ Piaget (1896-1980) a développé une théorie du développement de l'intelligence où il place la personne au cœur du processus d'apprentissage; il en a fait l'acteur principal. Il suppose que cette dernière construit sa connaissance au fil d'interactions incessantes avec les objets ou phénomènes. Il y aurait une équilibration progressive, c'est-à-dire que des processus de régulations internes à l'œuvre (auto-régulation) assuraient une meilleure adaptation de l'individu à son environnement.

25 Former les publics peu qualifiés, Colette Dartois, CQFD, La documentation française, 2000.

²⁶ Une partie de la publication (« Démarche référentielle de repérage des compétences ») a été rédigée par le Centre Académique de Formation Continue (CAFOC) de Nancy.





	Sui les suvoirs de base
Lisibilité	Nécessite quelques bases pédagogiques. Démarche détaillée avec allers et retours. Les concepts et définitions sont abordés au fur et à mesure de l'exposé. Les séquences de formation doivent être conçues par les formateurs. Pas de supports pédagogiques. Chacun est libre de recourir à ses outils. Cadre analytique et méthodologique très structuré et complet. Demande un temps d'appropriation.
Source	http://www.illettrisme.org/components/com_remository_files/downloads/Former_l es_publics_peu_qualifies_D1.pdf http://www.illettrisme.org/components/com_remository_files/downloads/Former_l es_publics_peu_qualifies_D2.pdf Fiche détaillée dans Guide des référentiels et des outils d'évaluation des compétences langagières, des compétences de base, et des compétences clés, Ecrimed, Anne Vicher, 2004 page 42.



Socles de compétences pour l'enseignement

Fédération Wallonie - Bruxelles Enseignement et recherche scientifique

Domaine Utilisateurs	"Référentiel présentant de manière structurée les compétences de base ²⁷ à exercer jusqu'au terme des huit premières années de l'enseignement obligatoire et celles qui sont à maîtriser à la fin de chacune des étapes de celles-ci parce qu'elles sont considérées comme nécessaires à l'insertion sociale et à la poursuite des études." Décret "Missions" Art. 5.2. Pour tous les réseaux, pour toutes les écoles, pour toutes les classes.
Othisateurs	roul tous les reseaux, pour toutes les écoles, pour toutes les classes.
Publics visés	Élèves des cycles concernés.
Descriptif	Les compétences globales à atteindre s'étendent sur deux cycles : - 1er cycle : les 6 années de l'enseignement primaire et le 1er degré de l'enseignement secondaire (compétences de base). - 2e cycle : les 2° et 3° degrés de l'enseignement secondaire (compétences terminales). Prises dans leur ensemble, les compétences se scindent en deux groupes : les compétences disciplinaires et les compétences transversales. Les compétences disciplinaires sont liées à une même discipline. Une compétence disciplinaire est la possibilité, pour un individu, de mobiliser un ensemble de ressources en vue de résoudre un problème. Les compétences sont rassemblées par discipline (français, mathématiques, éveil et initiation scientifique, langue moderne, éducation physique, éducation par la technologie, éducation artistique, éveil, formation historique et géographique). Le référentiel présente de façon structurée toutes les compétences à acquérir au cours d'un cycle scolaire. Le Décret "Missions" de juillet 1997 définit les compétences transversales en ces termes : « Elles sont des attitudes, démarches mentales et démarches méthodologiques communes aux différentes disciplines à acquérir et à mettre en œuvre au cours de l'élaboration des différents savoirs et savoir-faire. Les compétences transversales englobent ou s'étendent sur plusieurs disciplines. Leur maîtrise vise à une autonomie croissante d'apprentissage des élèves ». Les Socles sont le contrat de base entre l'école et la société. Les programmes définissent les méthodes les plus adéquates pour atteindre les compétences présentées dans les Socles. Ils ne pourront ni en rajouter, ni en retrancher. Les outils pédagogiques aideront à les atteindre. Les épreuves d'évaluation à valeur indicative se construisent en se référant aux Socles. D'autres compétences peuvent être abordées pour autant qu'elles ne fassent pas l'objet d'une évaluation

²⁷ Pour le 2e cycle, il s'agit des <u>compétences terminales</u>. Le Référentiel présente en effet de manière structurée les compétences dont la maîtrise à un niveau déterminé est attendue à la fin de l'enseignement secondaire. Ces deux éléments (compétences de base et compétences terminales) constituent en finalité les compétences à acquérir durant les six années du secondaire en s'articulant. (Décret "Missions" Art. 5.3).

Ces compétences terminales font l'objet de groupes de travail en vue de leur révision. Certaines ont fait l'objet de modifications décrétales. http://enseignement.be/index.php?page=0&navi=296



	certificative.
Approche	Approche par objectifs. A visée certificative et donc évaluative. Allie les compétences disciplinaires et transversales. Approche interactive (les compétences s'articulent entre elles).
Structure	Les Socles de compétences sont présentés par discipline: - français, - formation mathématique, - éveil et initiation scientifique, - langues modernes, - éducation physique, - éducation technologique, - éducation artistique, - éveil et formation historique et géographique (dont vie sociale et économique). Chaque cahier fait l'objet d'une discipline et se structure de la manière suivante: - une présentation des principes généraux, - une présentation des compétences transversales²8, - une présentation des compétences disciplinaires. Chaque compétence²9 est définie et exprimée sous forme de tableaux. Ces derniers sont divisés en trois étapes (de l'entrée de l'enseignement fondamental à la fin de la deuxième année du primaire; de la 3 ième primaire à la 6 ième primaire; les deux premières années de l'enseignement secondaire). Ces compétences, avec indication d'un niveau de maitrise ont été retenues pour leur importance dans la formation. Pour indiquer le niveau d'approche de la compétence, le document utilise les symboles suivants: I Initiation à la compétence, C Certification de la compétence en fin de cycle, E Entretien de la compétence. Une compétence certifiée à un niveau doit être entretenue dans les niveaux qui suivent. Cela suppose que l'élève la mobilise dans des situations de plus en plus variées et de plus en plus complexes. Il y a donc progression dans l'acquisition des compétences et superposition des niveaux.
Accessibilité	Outil souple en soutien aux formations de base de notre secteur. Aborde la question des compétences transversales. Très accessible du point de vue de la compréhension (clarté).
Source	http://www.enseignement.be/index.php?page=24737&navi=295

Pour le socle de compétences en français, il s'agit par exemple des démarches mentales, des attitudes relationnelles, et des manières d'apprendre.
Pour le français, il s'agit par exemple des compétences lire et écrire, parler et écouter.



Bibliographie

- Agence nationale de Lutte contre l'Illettrisme (ANLCI), Guide d'utilisation du Référentiel des compétences clés en situation professionnelle, Référentiel mars 2009.
- Conseil de l'Education et de la Formation, «L'appropriation des savoirs fondamentaux », Avis 95, 30 juin 2006.
- Conseil de l'Education et de la Formation, «Les Compétences clés et l'éducation et la formation des groupes de personnes fragilisées », 24 novembre 2006.
- Ecrimed, Guide des référentiels et des outils d'évaluation des compétences langagières, des compétences de base et des Compétences Clés Anne Vicher 2004.
- Lire et Ecrire Les savoirs de base nécessaires aux citoyens européens, Catherine Stercq, novembre 2005.

Ont contribué à l'écriture du répertoire des Grilles et outils de référence sur les savoirs de base :

- Odile DUPONT pour la fiche du Cadre de référence des compétences clés ;
- Catherine STERCQ pour la fiche du Cadre de référence pédagogique de Lire Et Ecrire –
 Comprendre, réfléchir et agir le monde ;
- Suzon VANWUYTSWINKEL pour la fiche du Référentiel des formations de base de CAIPS.